

**ARRÊTÉ DU MAIRE
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**ARRÊTÉ N° AR_2023_1491_CC
ABROGE ARRÊTÉ N° AR_2023_1480_CC**

INSTALLATION D'UNE BASE VIE POUR BNG

DU 12 AVRIL AU 28 JUILLET 2023

**PARCELLE STE ANNE
RUE SURCOUF**

**SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE
D'ÉQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE**

6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.1 Police Municipale

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,
VU le Code Général des Collectivités territoriales,
et notamment les articles L 2212-1 et suivants et
les articles L 2213-1 et suivants,
VU le Code de la route, notamment les articles
R417-10 et L325-1 et suivants,
VU l'instruction interministérielle sur la
signalisation routière (livre 1 - 8^{ème} partie -
signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté
interministériel du 6 novembre 1992,
VU le règlement de voirie de l'ex Communauté
urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et
notamment les articles 25, 26 et 27,
Vu l'arrêté n° AR_2022_3724_CC du
12 octobre 2022 portant sur les délégations de
fonction et de signature attribuées aux adjoints au
Maire, aux maires délégués et aux conseillers
municipaux délégués, complété par l'arrêté
n° AR_2023_0211_CC du 17 janvier 2023,
VU la demande de l'entreprise EUROVIA pour le
compte de la CAC en date du 12.04.2023,
Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des
personnes pendant la durée des opérations,

**ARRÊTÉ
DU 12 AVRIL AU 28 JUILLET 2023**

ARTICLE 1^{er} – RUE SURCOUF, PARKING SAINTE ANNE

**L'arrêté n° AR_2023_1480_CC est annulé ; en conséquence l'arrêté initial n° AR_2022_2581_CC
reste valable à ce jour dans ses termes et dans ses dates.**

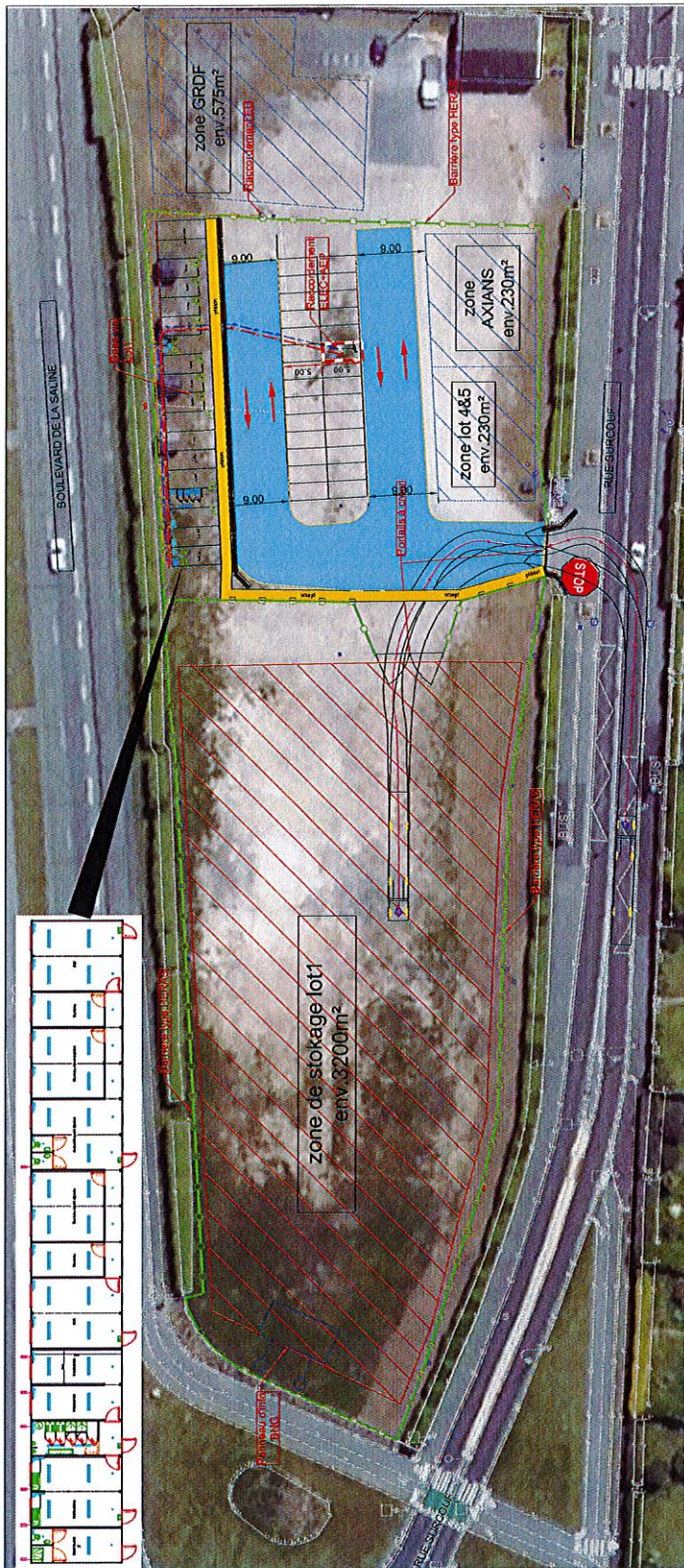
ARTICLE 2 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux
devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à
compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application
informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie,
la Commissaire Centrale de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le
concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 13 avril 2023,

**Pour le Maire et par délégation
Le Maire adjoint,
Pierre-François LEJEUNE**





CDP
Communauté d'Agglomération
de Châteauneuf
sur Isère
Cherbourg

sce
ateliers-UP+

sce
ateliers-UP+

BUS NOUVELLE GENERATION

PLAN D'EXECUTION

Plan d'Installation de Chantier Sainte Anne

Echelle : 1/300°

EUROVIA
Construction

Servicad
Client-CDP

mastelotto TP

Index	DATE	DESCRIPTION	Document	Version
A	23/09/2022	Projet de réalisation	NBD	001A

Projet	Phase	Exécution	Document	Localisation	N° de document	Index
BND	EAE	RH	VIR	PLA	1017	A